

COMMUNIQUE : HONORAIRES des COMMISSAIRES aux COMPTES

MGI COUTIER

SA à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social sis : 975 Route des Burgondes à 01410 CHAMPFROMIER – France

Capital social : 21 392 832 Euros

RCS 344 844 998

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES au titre de l'EXERCICE 2006

Conformément aux dispositions de l'article 109 de la loi N° 2003-706 de Sécurité Financière du 1^{er} Août 2003 au Chapitre 1^{er} du TITRE III « MODERNISATION DU CONTROLE LEGAL DES COMPTES ET TRANSPARENCE », et aux dispositions détaillées à l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS, les sommes versées (honoraires) aux Commissaires aux Comptes suivant réseaux au titre de l'exercice 2006 (avec comparatif N-1) s'élèvent :

	<u>Année 2006</u>	<u>Année 2005</u>
<u>Sur Périmètre France :</u>		
à MAZARS SA	68 000 Euros	67 000 Euros
à ORFIS SA – ORFIS BAKER TILLY	<u>57 900 Euros</u>	<u>57 000 Euros</u>
Sous-total :	125 900 Euros	124 000 Euros
<u>Sur Périmètre Filiales étrangères :</u>		
à Réseau MAZARS	34 000 Euros	80 325 Euros*
à Réseau BAKER TILLY	<u>29 990 Euros</u>	<u>29 990 Euros</u>
Sous-total :	63 990 Euros	110 315 Euros
(* = dont prestations autres que commissariat)		
Total global :	<u>189 890 Euros</u>	<u>234 315 Euros</u>

Fait à CHAMPFROMIER le 23 AVRIL 2007

MGI COUTIER SA

André COUTIER

Président du Directoire